

HISTORIQUE DE HANDI CAP EVASION 38

par Elisabeth Clerc

C'est en 1992 qu'avec Hugues Follea, nous avons porté le document qui déclarait notre association HANDI CAP EVASION 38 à la préfecture.

Ce document avait été rédigé par Madeleine Robin, Jocelyne Théaudin, Antoine Salvi, Christian Lanfrey, Yvon Bureau et moi-même.....

Je ne peux continuer sans revenir en arrière :

« En 1988, JOËL CLAUDEL avait créé l'association HCE dans les Hautes Alpes. Il avait imaginé un nouveau moyen de transport pour rendre accessible les sentiers de randonnée d'abord pour son neveu, puis à sa demande, pour d'autres personnes handicapées physiques.

Ce nouveau moyen pour accéder à la montagne et la nature avait été baptisé « Joëlette » par Stéphane, son neveu.

Pour la première fois, en mai 90, après un an de préparatifs un groupe, composé d'adhérents de l'association des PARALYSES DE FRANCE 38 et d'adhérents de l'association HANDI CAP EVASION 05, était parti découvrir le Moyen Atlas Marocain avec l'utilisation de joëlettes !!!!!!!!

A leur retour, certains ont eu un tel engouement pour ce nouveau moyen de transport qui nous ouvrait de nouveaux horizons, qu'ils se sont rapprochés de Joël Claudel, l'association Handi Cap Evasion 05 n'était pas encore vraiment structurée.

En décembre 1990, lors de son Assemblée Générale, un groupe de personnes présentes de Grenoble : Madeleine, Babette, Christian, Angelo, Antoine, Yvon ...et des Hautes Alpes : Joël, Maguy et Claude Geoffroy, a remédié à ce constat.

L'année d'après, en Juillet 1991, Joël avait un autre projet : une semaine dans le Queyras avec l'ascension du pic de Karamantran. Ce séjour était composé de participants de l'association des Paralysés de France des Hautes Alpes, des participants grenoblois du séjour au Maroc, des copains grenoblois de Joël et des accompagnateurs que nous avons trouvés.

Lors de ce séjour, grâce aux efforts de tous, Valides et Handicapés ont vécu un moment très fort qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.

Lors de ses deux séjours, Patricio Pardo de Avallos a réalisé des films.

Nous avons commencé à faire des randonnées sur Grenoble, nous avons très rapidement eu besoin d'argent pour développer les activités et nous faire connaître.

Voilà pourquoi une déclaration en préfecture qui nous permettait de vivre pour d'autres personnes handicapées physiques et d'exister de manière autonome.

Nos deux associations organisaient des séjours, des randonnées à la journée ou en week-end.

D'autres associations HANDI CAP EVASION se sont créées : HCE04, HCE13, HCE69, HCE73 avec leur propres activités.

En 1995, lors l'assemblée générale de l'association HCE sera la seule habilitée à organiser des séjours.

Nous n'avions plus la possibilité de créer des associations du nom de Handi Cap Evasion.

L'association HCE38 était déjà solide, nous avons continué notre bonhomme de chemin. Nous nous contentions d'organiser des randonnées à la journée, en week-end et c'est déjà beaucoup de travail pour les bénévoles.

Nous faisons aussi connaître les séjours de HCE national comme nous avions pris l'habitude de l'appeler.

Nous avons eu à partir de 1996 une « feuille de chou » avec les nouvelles de l'association, elle paraissait tous les trois mois et s'est appelée « Mille Feuilles » jusqu'au numéro 29, puis nous l'avons rebaptisée « Mille Pattes » à partir du numéro 30.

J'étais correspondante locale pour HCE national. Nous formions à la conduite de la joëlette des personnes de notre département qui participaient à un séjour.

Nous avons acheté une pulka en 1995 pour ajouter à notre programme des sorties dans la neige. Avec l'apport de cette pulka, nous avons dorénavant des sorties tout au long de l'année sauf novembre et décembre car il fait trop froid.

Pour continuer à se voir et se souhaiter la bonne année pendant quelques années, il y a eu des après-midis « Galettes des rois », puis des repas de Noël très prisés qui nous réunissent en décembre.

Depuis l'année 2007, des mini-séjours viennent enrichir nos activités.

Les séjours de HCE national durent une semaine, de plus les conditions d'hébergements ne conviennent pas pour certains de nos adhérents valides ou handicapés, c'est trop long et trop fatigant.

La formule que nous proposons, permet des échanges au sein de l'association plus riches que les sorties à la journée, nous avons réparti les frais sur tous les participants, cela correspond plus à notre vision de la vie.

Comme nous nous sommes rendu compte que la conduite de la Joëlette redonnait confiance en soi et que c'était très formateur pour les jeunes et le commun des mortels, nous nous sommes fait un plaisir d'accompagner tous les jeunes qui, dans le cadre de leurs études ou leurs loisirs, voulaient utiliser la Joëlette. Depuis 13 ans, nous organisons aussi des sorties pour les « résidants » de Varcès car eux aussi sont des handicapés de la vie.